Riverie, dont nous connaissons déjà la valeur et l'importance et qui lui fut vendue, en 1570, par Claude Laurencin, troisième du nom, puis de la seigneurie du Perron, à Oullins, qu'il acquit, le 23 février 1582, d'Alexandre d'Elbène, au prix de 8,000 écus d'or, après s'être rendu acquéreur, le 23 juillet 1575, au prix de 3,000 livres, de la justice haute, moyenne et basse de ce fief, qui appartenait précédemment à l'archevêque de Lyon, comme seigneur d'Oullins (33).

Enfin, terminons ici cette nomenclature des terres nobles acquises par des familles bourgeoises, en rappelant la vente du château et seigneurie de la Douze en Beaujolais (Odenas), consentie le 26 septembre 1573, à Hugues Charreton, seigneur de la Terrière, trésorier et élu du pays de Beaujolais, par dame Guillemette de Thil, veuve de Gilbert de Mars, au prix de 10,000 livres (34).

A. VACHEZ.

<sup>(33)</sup> Archives de la Charité. B. 180. — Archives historiques du département du Rhône. II, 289.

<sup>(34)</sup> Louvet. Hist. du Beaujolais. (Mss. de la biblioth. de Lyon, nº 1482). T. Ier. p. 306.